LE BOKO'TIN !

LE **BULLETIN** DE LA **COMMUNE** DE **BOQUÉHO**

N°44
OCT. 2026



UN WEEK-END ANIMÉ À BOQUÉHO

Samedi 05 septembre, Boquého accueillait la 4e édition de la Fête des Brasseurs portée par l'association Les 2 Ailes !

PASSAGE DE FLAMBEAU !

Merci Le Soleil Levant et bienvenu, Les Copains D'abord !

LE PONT DE GUINGAMP !

Marché attribué, le projet entre dans sa phase de travaux.

L'AUTOMNE ARRIVE, LES HÉRISSONS SONT DE SORTIE !

Les bons gestes à adopter !

SOMMAIRE

VIE LOCALE

04 | VIE ASSOCIATIVE & SPORT

07 | VIE SCOLAIRE

08 | VIE SOCIALE

VIE MUNICIPALE

10 | HOMMAGE À ROGER PIOGER

10 | PERMANENCE DES ÉLU.E.S

11 | ZOOM SUR JACQUES DESSENNE

11 | MATINÉE CITOYENNE

12 | LE PONT DE GUINGAMP

14 | CONSEILS MUNICIPAUX

15 | TRIBUNE LIBRE

VIE INTERCOMMUNALE

16 | LES VACANCES EN FALAISES D'ARMOR

17 | VISITE EAU ET ÉNERGIE

17 | LEFF'ET BULLE

17 | SEMAINES SUR LA SANTÉ MENTALE

INFOS PRATIQUES

18 | JEUNESSE

20 | POINT ENVIRONNEMENT

22 | BIODIVERSITÉ

24 | BON À SAVOIR

Édito

J'espère que vous avez toutes et tous passé un bel été, malgré les fortes chaleurs qui nous ont accompagnés. Je pense tout particulièrement à nos éleveurs et à nos agriculteurs, pour qui cette période n'a pas été simple. La sécheresse et les conditions climatiques ont, une nouvelle fois, rendu leur quotidien plus difficile. Je tiens à leur adresser toute ma reconnaissance pour leur travail, leur courage et leur engagement, indispensables à la vie et à l'avenir de notre territoire.

Après l'été vient déjà le temps de la rentrée ! J'espère que chacun a pu profiter de cette pause estivale, en famille ou entre amis, et que cette nouvelle rentrée s'est bien passée pour petits et grands.

À Boquého, nous avons eu le plaisir de voir 100 enfants reprendre le chemin de l'école des Sureaux. C'est une belle rentrée et une grande satisfaction de voir notre école continuer à vivre, à grandir et à accueillir nos enfants dans de bonnes conditions. Je veux aussi saluer l'investissement des parents d'élèves de l'école des Sureaux, qui se mobilisent pour financer le voyage à la montagne des élèves de CE2, CM1 et CM2. De belles initiatives et je les remercie pour leur engagement au service des enfants.
Cette rentrée marque également une nouvelle étape pour le Soleil Levant. Après 16 années consacrées à faire vivre ce lieu, je souhaite remercier très chaleureusement Sonia et Dominique pour toutes ces années, pour leur accueil, leur disponibilité et tous les moments de convivialité partagés avec les habitants de Boquého. Leur présence et leur investissement ont largement contribué à faire de ce lieu un espace apprécié de tous. Je leur souhaite sincèrement une très belle continuation.

Une nouvelle page s'ouvre désormais avec l'arrivée de Nathan « Les Copains d'Abord ». Je lui souhaite beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure. Je suis certaine que les habitants auront à cœur de faire vivre ce lieu de rencontres, d'échanges et de convivialité.

Le mois de septembre a également été l'occasion de nous retrouver autour d'un beau moment de partage avec la Fête des Brasseurs, organisée par l'association Les Deux Ailes. Ce rendez-vous est précieux pour notre commune : il nous permet de nous retrouver, de partager un moment convivial et, tout simplement, de passer de bons moments ensemble les uns avec les autres. Les bénéfices serviront à aider des enfants en situation de handicap et à soutenir leurs familles.

Notre vie associative continue, elle aussi, de s'enrichir. Je suis très heureuse d'accueillir de nouvelles associations à Boquého. Le Club des Sureaux se réunira désormais chaque jeudi après-midi à Kervac. Armor Micro Buggy, quant à lui, fera vrombir les moteurs de ses voitures télécommandées chaque mardi soir, également à Kervac. Bienvenue à ces nouvelles associations et à tous leurs adhérents ! Leur arrivée est une nouvelle preuve du dynamisme de notre commune. C'est grâce à toutes ces initiatives, grandes ou petites, que Boquého reste une commune vivante, active et conviviale.

Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre ces rendez-vous qui rythment la vie de notre commune.

Du côté des projets communaux, nous avançons également concernant le pont de Guingamp. L'entreprise Lessard TP a été retenue pour réaliser les travaux. Si les conditions météorologiques restent favorables, le chantier se déroulera comme prévu au cours du mois d'octobre. Nous espérons ainsi pouvoir envisager une réouverture de la route au début du mois de décembre. Et très bonne nouvelle, notre demande de subvention PNP Travaux (CEREMA) a reçu un avis favorable.

Je sais que cette fermeture entraîne des contraintes dans le quotidien de chacun et je vous remercie pour votre patience et votre compréhension pendant cette période de travaux. L'objectif est désormais de permettre au chantier de se dérouler dans les meilleures conditions afin de retrouver, le plus rapidement possible, une circulation normale.

Je souhaite également rendre hommage à Roger Pioger, qui nous a quittés fin septembre. Nous garderons le souvenir d'un homme respectueux et engagé pour Boquého, qui a consacré de son temps au service de notre commune en tant qu'élu de 1995 à 2020. Je tiens à adresser mes sincères pensées à sa famille et à ses proches.

Depuis le début de ce nouveau mandat, nous avançons avec la volonté de faire vivre Boquého, de soutenir les initiatives locales et de continuer à améliorer notre cadre de vie. Mais une commune ne vit pas uniquement à travers ses projets et ses réalisations. Elle vit surtout grâce à ses habitants, ses associations, son école, ses commerçants, ses bénévoles et toutes celles et ceux qui, chaque jour, donnent un peu de leur temps, de leur énergie et de leurs idées. C'est cette énergie collective qui fait la richesse de Boquého. Elle est notre force et contribue à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Prenez soin de vous et à bientôt.

Anne-Hélène Hallet

Sommaire

Le bulletin municipal est réalisé par la Mairie

Dépôt légal - Octobre 2026

Directrice de publication : Anne-Hélène Hallet

Comité de communication : Gwendal Pinçon, Sandrine Sérandour, Marie Arthur, Thomas Corbel, Loïc André

Impression : Imprimé en 180 exemplaires par Roudenn Grafik

Crédits photos : Agents municipaux, école, associations, élus, Emma Delarue Photographie







Quelle Fête des Brasseurs !

Quelle incroyable édition de la **Fête des Brasseurs** !

Cette année encore, vous avez été au rendez-vous pour faire de cet événement un moment exceptionnel, placé sous le signe de la **solidarité et du partage**, au profit des **enfants en situation de handicap**, à l'initiative de l'association **Les 2 Ailes**.

11 brasseurs étaient présents pour faire découvrir leurs bières et leur savoir-faire, dans une ambiance chaleureuse et festive. À leurs côtés, des sonneurs, **3 groupes et 3 DJ** ont rythmé la journée et la soirée, faisant danser et chanter le public jusqu'au bout de la nuit. Les Trompes d'Armor, Dj Buzik, Pajarito Mundo, Une Touche d'Optimisme, Les Vrillés, Sons of o'flaherty et Dj Nolan Good Vibes !

Côté restauration, ce ne sont pas moins de **6 000 repas qui ont été servis**. Un véritable défi logistique, relevé avec le sourire grâce à l'engagement et à l'efficacité de nos équipes.

Puis est venu le moment tant attendu... le **feu d'artifice** ! Un magnifique spectacle pour clôturer cette belle journée et offrir aux milliers de personnes présentes un moment de magie.

Et surtout... une **ambiance de folie** du début à la fin.

Et vous étiez près de **10 000 personnes présentes** pour vivre cette belle aventure à nos côtés.

Derrière cette réussite, il y a surtout une formidable famille de **250 bénévoles**. Leur investissement, leur énergie, leur disponibilité et leur bonne humeur ont été tout simplement exemplaires. Ils ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur bonne humeur pour faire vivre cette grande fête. De la préparation au rangement, en passant par les buvettes, la restauration, les différents stands et animations et l'organisation, chacun a joué un rôle essentiel.

Leur travail a été exemplaire et mérite toute notre reconnaissance. Certains sont auprès de l'association depuis sa création et d'autres nous ont rejoints, toujours plus nombreux.

Un immense merci à chacun d'entre eux. Sans vous, rien de tout cela ne serait possible.

Merci également aux **11 brasseurs**, **aux DJ**, **aux groupes**, **aux partenaires**, **aux prestataires** et **à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée une véritable réussite.**

Et bien sûr... **merci à vous, les 10 000 participants.** Votre présence, votre enthousiasme et votre générosité donnent tout son sens à cette fête.

L'ambiance était tout simplement incroyable ! Une foule nombreuse, enthousiaste et généreuse, réunie autour d'un même objectif : **faire la fête tout en soutenant une belle cause, au profit des enfants en situation de handicap.**

À toutes celles et ceux qui ont participé, de près ou de loin, à cette magnifique édition : **MERCI!**

La Fête des Brasseurs, c'est avant tout une fête pour une belle cause. Et ensemble, nous avons encore une fois prouvé que la solidarité peut rassembler des milliers de personnes.

Merci à tous et rendez-vous pour la prochaine édition.

+ D'INFOS :
Tel.: 07 80 53 47 46
E-mail : les2ailes22@orange.fr

Les 2 Ailes

L'amicale Laïque : une année riche en moments forts !

L'Amicale Laïque revient sur une année bien remplie, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur. Plusieurs temps forts ont marqué cette année : le traditionnel repas tartiflette fin janvier, le loto et bien sûr la kermesse. La vente de saucissons a également rencontré un beau succès.

L'assemblée générale s'est tenue le 15 septembre et un nouveau bureau a été élu, avec une équipe motivée et enthousiaste pour poursuivre les actions de l'Amicale et faire vivre l'association.

Pour l'année à venir, de nouveaux projets sont déjà en préparation : Cette année, moins de petites actions, nous passons le relais aux parents des élèves de CE2, CM1 et CM2, qui auront le plaisir de chausser les skis du 03 au 09 janvier 2027.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux familles et à toutes les personnes qui nous accompagnent et participent à nos manifestations. À très bientôt pour une nouvelle année pleine de projets et de convivialité !



Bosk'Amap : l'assemblée générale s'est tenue le vendredi 18 septembre !

Les 2 coprésidentes ont fait un état de l'année passée. Une stabilité du nombre d'adhérents : une quarantaine dont 12 producteurs. Des actions régulières sont menées tout au long de l'année pour découvrir le travail des producteurs et ainsi maintenir un lien de proximité. Les membres du bureau se maintiennent pour cette année et ont annoncé leur souhait de relancer une rando gourmande en 2027.

Le bureau a tenu à remercier Dom et Sonia du Soleil levant d'avoir accueilli l'association ces dernières années. Il a été rappelé que les distributions se poursuivront dans l'arrière-salle du bar de Boquého où Nathan les accueillera désormais.

La nouvelle saison démarre pour 6 mois, toute personne intéressée peut venir rencontrer l'association le vendredi soir de 17h30 à 19h00 aux Copains d'Abord.

Pour cet hiver, il y aura des contrats de légumes, œufs, pain, fromage de chèvre, jus de pommes. Puis des ventes régulières de pommes, miel, tisanes, viande et sel.

Les contrats se trouvent aussi sur la page Facebook de Bosk'amap.

+ D'INFOS :
Françoise ZURCHER : 06 76 74 06 14
Sandrine SERANDOUR : 06 75 93 55 42

Bosk'amap

Recette Kkogis

LESSIVE LIQUIDE

TEMPS DE PREPARATION 10 MINUTES

MATÉRIEL
1 BOUTEILLE EN VERRE, 3 CUILLÈRES À SOUPE, 1 BOUILLOIRE

INGRÉDIENTS
2 CUILLÈRES À SOUPE DE COPEAUX DE SAVON DE MARSEILLE OLIVE, 1 CUILLÈRE À SOUPE DE BICARBONATE DE SOUDE, 1L D'EAU CHAUDE, 1 CUILLÈRE À SOUPE DE SAVON NOIR

RECETTE
DANS LA BOUTEILLE EN VERRE, VERSER LE SAVON DE MARSEILLE, LE BICARBONATE ET LE SAVON NOIR. AJOUTER L'EAU CHAUDE ET BIEN MÉLANGER JUSQU'À DISSOLUTION DU SAVON. LAISSER POSER UNE NUIT, MÉLANGER ET C'EST PRÊT À L'EMPLOI.

UTILISATION
UTILISER ENVIRON 100ML DE LESSIVE PAR MACHINE.



La rentrée du Club des Sureaux





Jeudi 17 septembre, la salle de Kervac a accueilli la toute première rencontre du **Club des Sureaux**.

Et pour une première, ce fut une belle réussite !

Une trentaine de personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale autour de différentes activités : jeux de société, boules bretonnes, échanges et surtout... beaucoup de bonne humeur !

Un joli début pour ce nouveau rendez-vous du jeudi après-midi à Boquého.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à cette première rencontre, et rendez-vous jeudi prochain !

+ D'INFOS :
Annie Michel : 07 85 27 64 86

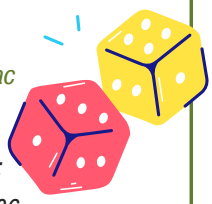
Nouveautés pour la vie associative boquésienne !



Club des Sureaux

Activités diverses

- *Boules et palets*
- *Cartes, échecs, Scrabble*
- *Triomino, Rummikub*
- *Marche*
- *et d'autres activités à venir...*



Tous les jeudis - 15h | Salle de Kervac
Réservé aux retraités

Pour plus d'informations, contactez :
Annie Michel *Tel. : 07 85 27 64 86*

Chantons ensemble !

Prochaine réunion d'information :
Mardi 20 Octobre - 20h - Salle de la Mairie
Participation à la réunion : libre et sans inscription

Sortie vélo !

Prochaine réunion d'information :
Mardi 20 Octobre - 19h - Salle de la Mairie



Pour plus d'informations, contactez :
Yvon Michel *Tel. : 06 87 91 48 06*

Atelier d'écriture

Ouvert à tous les niveaux
Pour tous les âges

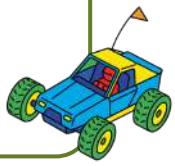


Pour plus d'informations, contactez :
Marie Deschatrettes *Tel. : 06 14 77 19 39*

Armor Micro Buggy

Modélisme automobile et pilotage sur circuit miniature

Tous les mardis | Salle de Kervac
Accessible dès 8 ans



Pour plus d'informations, contactez :
Armor Micro Buggy *Tel. : 07 81 11 74 33*

AGENDA

23 & 24 OCTOBRE
Journée Citoyenne au Cimetière
Cimetière - de 09h à 12h

11 NOVEMBRE
Commémoration Les Anciens Combattants
Monument aux morts - 11h30

11 NOVEMBRE
Repas du 11/11 par La Mairie
Salle des fêtes - 12h30

29 NOVEMBRE
Repas des classes par la Mairie
Salle des Fêtes - 12h30

11 DÉCEMBRE
Portes Ouvertes de l'École des Sureaux
École des Sureaux

11 DÉCEMBRE
Marché de Noël par l'École
École des Sureaux

Le repas des classes, qu'est-ce que c'est ?

C'est un moment convivial qui permet aux personnes nées la même année, et à tous ceux nés en année terminant par **6**, de se retrouver, de partager un bon repas et d'échanger de bons souvenirs dans la bonne humeur.

Ceux qui souhaitent participer à l'organisation de ce repas peuvent contacter :
Julie au 07 86 56 14 09

19 36 19 46 19 56 19 66 19 76 19 86 19 96 20 06 20 16 20 26

Grandir près de Boquého :
tout un monde à portée de main !

On ne le sait pas toujours, mais à quelques minutes de chez nous, Leff Armor communauté fourmille de propositions pour nos enfants, des premiers pas jusqu'à 17 ans. **Suivez le guide !**

Les tout-petits sont choyés. Trois crèches accueillent les bébés dès 10 semaines et jusqu'à 4 ans : la Cabane des P'tits Loups à Plouagat, Leff et Grandir à Tressignaux et Leff'Rimouz à Plerneuf. Vous cherchez une assistante maternelle ? Le Relais Petite Enfance vous guide. Et pour partager un vrai moment de jeu avec votre enfant de moins de 6 ans, poussez la porte de Leff'et Bulle, en famille ou avec les grands-parents ! (www.leffarmor.fr/listes/petite-enfance)

Mercredis et vacances, place à l'aventure ! Jeux, sorties, bricolage, sport : les accueils de loisirs ouvrent leurs portes aux 3-11 ans de 9h à 17h, à la journée ou à la demi-journée. Rendez-vous au Pass'Age à Plouagat (02 96 79 79 12, lepassage@leffarmor.fr) ou au Moulin de Blanchardeau à Lanvollon (02 96 70 17 04, alsh@leffarmor.fr). Inscriptions en quelques clics sur le portail famille.

Les ados ont leur QG. Un lieu à eux, des copains, des projets qu'ils construisent selon leurs envies : c'est ce que proposent les locaux ados du Pass'Age à Plouagat (mercredi et vendredi après-midi) et de Ty Box'Son à Lanvollon (mercredi après-midi, tyboxson@leffarmor.fr). Pendant les vacances, sorties et camps sont au programme, le tout pour une adhésion de 10,50 € à 17,85 € par an ! Et pour une question d'orientation, un premier job ou un projet de mobilité, le Point Information Jeunesse est là pour les épauler.

Envie de monter sur scène ? Musique, danse, théâtre, arts plastiques : le Pôle d'Enseignement Artistique éveille les talents, avec des tarifs adaptés au quotient familial (leffarmor.fr/pole-denseignement-artistique).

Tous les enfants sont les bienvenus. Une référente inclusion accompagne les enfants en situation de handicap pour que chacun profite pleinement de ces activités. Programmes, portail famille et Guide des activités : tout est sur leffarmor.fr. Et la mairie reste à votre écoute au 02 96 73 92 03 ou à acceuil@boqueho.bzh.
Alors, à vos agendas !

Bonne rentrée !

Les informations utiles pour bien organiser la rentrée et reprendre les bonnes habitudes :

Le service périscolaire : accueille les enfants en garderie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. L'accueil périscolaire fonctionne sur un seul site pour les maternelles et pour les élémentaires.

Les agents proposent plusieurs activités sur les temps périscolaires, ainsi que de l'aide aux devoirs les lundis et jeudis.

+ D'INFOS :
Tel.: 07 84 90 66 11
Mail : periscolaire@boqueho.bzh



Zoom sur Sabrina, notre nouvelle agente dédiée au périscolaire à l'École des Sureaux !



Je m'appelle Sabrina Guillaume et je suis aujourd'hui agent polyvalent territorial au sein de la commune. Avant de rejoindre les services municipaux, j'ai exercé pendant plusieurs années le métier d'assistante maternelle agréée. Cette expérience m'a permis de développer des qualités humaines importantes, notamment la patience, l'écoute, l'organisation et le sens des responsabilités. Dans mes fonctions actuelles d'agent polyvalent, j'apprécie particulièrement la diversité des missions qui me sont confiées et le fait de pouvoir contribuer, au quotidien, au bon fonctionnement de la commune. Je suis heureuse de pouvoir mettre mon expérience, mon dynamisme et mes qualités humaines au service de la commune et de ses habitants.

07 FEVRIER
Loto
de L'Étoile du Leff
Salle des fêtes - 14h

13 FEVRIER
Repas
de L'Amicale Laïque
Salle des fêtes - 19h30

17 AVRIL
Burger à emporter
par L'Étoile du Leff

15 MAI
Boules et vide-grenier
de L'Étoile du Leff
Kervac

06 JUIN
Kermesse
de L'Amicale Laïque
Kervac - 11h

03 JUILLET
90 ans du club
par L'Étoile du Leff
Salle des fêtes

26
27

Fête de la Musique de la Tavarn Ar Bokaner





Après un démarrage tout en douceur en fin d'après-midi, la place de la mairie s'est progressivement remplie pour offrir, à partir de 20h et jusqu'à la fin de la soirée, une magnifique ambiance festive et conviviale.

Quel plaisir de voir toutes les générations réunies !

Des plus jeunes aux plus anciens, chacun a trouvé sa place au cœur de cette soirée. Les enfants ont dansé devant la scène, les familles et les amis se sont retrouvés autour d'un verre ou d'un repas, et la musique a rassemblé tout le monde dans un bel esprit de partage.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui sont venus profiter de cette soirée. Votre présence, votre bonne humeur et votre énergie ont largement contribué à la réussite de cet événement.

Nos remerciements vont également à la Tavarn Ar Bokaner pour l'organisation de cette belle fête, à Elo et Nono pour leur présence et leurs délicieux repas, ainsi qu'aux groupes RNR et Mekanik Trouzus qui ont fait vibrer la place de la mairie tout au long de la soirée.

Fête des bébés et des nouveaux arrivants

Pour célébrer leur arrivée sur la commune de Boquého en 2025, les nouveaux habitant.e.s ainsi que les nouveaux né.e.s et leur famille étaient invités à venir partager un moment convivial à la Mairie, le 04 Juillet.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Rose, Louis, Louison, Lucas, Soline, Yuna, Elisa, Adèle, Elya, Lyo et Solène !

En cadeau de bienvenue, ils ont reçu un livre et un tournesol des pépinières Sylvestre de Plouvara. Nous avons partagé un moment de convivialité et nous leur souhaitons de grandir avec amour et bienveillance.





Cadeaux de bienvenue



Nouveauté : Le Beauty Truck d'Annabelle

Cet institut de beauté mobile vient à votre rencontre sur le parking de la salle des fêtes ***chaque jeudi (semaine paire) de 9h à 17h30****. Annabelle vous accueille dans "un espace chaleureux, bienveillant et accessible, où l'on prend véritablement le temps de s'occuper de soi."*

Elle propose des prestations telles que : des massages, des soins (visage, pied et soins spéciaux) ou encore de l'esthétique (onglerie, épilation).

+ D'INFOS ET RÉSERVATIONS :
Tel.: 06 79 22 94 42
Réservation possible sur l'application ***SumUp****.*

Le Beauty Truck d'Annabelle

Passage de flambeau entre Le Soleil Levant et Les Copains d'Abord !

Le 7 septembre, Dominique et Sonia passaient le flambeau à Nathan. En effet, après de nombreuses années aux côtés des Boquésiens et des Boquésiennes, ils prennent enfin une "retraite" bien méritée. Un grand merci à eux d'avoir été présents pendant toutes ces années. Pour l'occasion, ils vous ont laissé un petit message :

Nous avons été sincèrement heureux de travailler à Boquého pendant 16 ans. Nous tenons également à remercier tous nos clients de nous avoir suivis. Nous souhaitons bon courage à Nathan pour la reprise ! Dom et Sonia

Zoom sur Nathan Couronné, nouveau propriétaire du bar Les Copains d'Abord !



Peux-tu te présenter en quelques mots aux Boquésiennes et aux Boquésiens qui ne te connaissent pas encore ?

Je m'appelle Nathan Couronné, j'ai 27 ans. J'habite à Boquého depuis maintenant 7 ans. J'ai un fils qui rentrera à l'école en janvier. Je me suis marié avec Julie le 30 août 2025 à la mairie de Boquého.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de reprendre le commerce du bourg de Boquého ?

Ce qui m'a donné envie, c'est surtout de reprendre un commerce de proximité. Boquého est un village que j'apprécie beaucoup, je construis ma vie à Boquého donc cela me paraissait logique.

Pourquoi as-tu choisi le nom : Les Copains d'abord ?

J'ai choisi le nom "Les Copains d'abord" parce qu'il représente exactement l'esprit que je veux donner à ce bar. En résumé, "Les Copains d'abord", c'est un peu ma façon de dire que les meilleurs moments sont ceux que l'on partage avec les autres autour d'un verre.

Quelles sont tes impressions depuis ton installation ?

Mes premières impressions sont très bonnes. Ce qui me fait plaisir, c'est de voir du monde que je n'avais pas forcément le temps de voir avant, et de discuter avec tout le monde et d'apprendre à connaître d'autres personnes.

Comment imagines-tu l'ambiance des Copains d'abord ?

L'ambiance que je veux essayer de créer est une ambiance familiale où chacun peut se sentir comme à la maison.

Le lieu conserve notamment son activité de bar et d'épicerie. As-tu prévu de faire évoluer ou de développer certains services ou activités ?

Oui, l'idée est de faire évoluer le lieu petit à petit, en fonction des envies des clients et de ce qui fonctionne le mieux. Une fois le tabac installé, je commencerai à développer des animations et des évènements (soirées à thèmes, tournois de jeux de cartes, etc).

Quel rôle un commerce comme celui-ci peut-il jouer dans la vie d'un village ?

Pour moi, un commerce comme celui-ci doit absolument être ouvert. C'est un endroit où les habitants peuvent faire leurs petites courses, prendre un café, boire un verre ou simplement discuter.

Comment s'est passé le passage de relais avec Sonia et Dom ?

Sonia et Dom ont vraiment été présents pour moi, pour me conseiller, pour m'aider lors de mes premières commandes. Je les remercie énormément pour m'avoir aidé dans tout ça.

Dans un an, lorsque tu regarderas le chemin parcouru depuis ton arrivée, que voudrais-tu pouvoir te dire ?

Dans un an, j'aimerais pouvoir me dire que j'ai fait le bon choix en me lançant dans cette aventure. J'aimerais surtout avoir réussi à créer un endroit où les habitants aiment venir, où l'on se sent bien et où de bonnes habitudes se seront installées. J'espère aussi réussir à faire vivre Les Copains d'abord au quotidien, à rencontrer de belles personnes et à partager de nombreux bons moments.



Hommage à Monsieur Roger Pioger

Roger, né à Boquého, était très concerné par la vie de sa commune et par le bien-être de ses concitoyens.

Élu conseiller municipal en 1995, il a été élu 1er adjoint, poste qu'il a honoré jusqu'en 2008. Il a participé très activement à la vie municipale dans l'unique but de permettre le mieux, pour les habitants de notre commune.

Parallèlement élu délégué à la communauté de communes il ne s'est pas contenté de participer aux réunions et de voter, il s'est pleinement investi, à titre bénévole, dans le développement touristique du territoire, dans un premier temps au syndicat d'initiative, puis en étant la cheville ouvrière de la création de l'office de tourisme, puis son pilote.

Son engagement dans la vie sociale de sa commune ne s'arrêtait pas à ses mandats d'élu, car il poursuivait en même temps, ce qu'il avait toujours fait, une présence très active auprès des associations et de l'animation communale.

À sa famille et à ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.

Hommage rédigé par Anne-Marie Le Moal

Municipalité

À la recherche de la mémoire dansante de Boquého !

Boquého possède un riche patrimoine culturel, et notamment plusieurs danses traditionnelles qui ont marqué la vie de notre commune. Récemment, à l'occasion d'un échange en mairie avec des passionnés de danse bretonne, nous avons évoqué l'histoire de plusieurs danses endémiques de Boquého. Si La Secouette est encore connue aujourd'hui, d'autres, comme Les Rubans Bleus, semblent peu à peu être tombées dans l'oubli. Afin de préserver et de faire vivre cette mémoire collective, nous lançons un appel à toutes les Boquésiennes et tous les Boquésiens.

Vous possédez peut-être :

- des photographies anciennes de groupes de danse ;
- des vidéos ou enregistrements ;
- d'anciens costumes portés lors des représentations ;
- des programmes de fêtes, articles, ou des documents d'époque ;
- des témoignages ou souvenirs familiaux.

Tous ces éléments, même modestes, peuvent contribuer à retracer une partie de l'histoire de notre commune. Si vous avez des informations ou des documents à partager, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à nous envoyer un message. Ensemble, faisons revivre le patrimoine dansant de Boquého et transmettons-le aux générations futures.

Permanance des élu.e.s
Retrouvez vos élu.e.s chaque semaine



ANNE-HÉLÈNE HALLET
MAIRE DE BOQUÉHO
TOUS LES **SAMEDIS MATIN**
DE **09H** À **12H**



CÉLINE PETIT
PREMIÈRE ADJOINTE
FINANCES, RH ET AFFAIRES ADMINISTRATIVES
TOUS LES **SAMEDIS MATIN**
DE **10H** À **12H**



GWENDAL PINÇON
DEUXIÈME ADJOINT
COMMUNICATION, CULTURE, ANIMATION ET VIE ASSOCIATIVE
SUR RENDEZ-VOUS LE **SAMEDI MATIN**
DE **10H** À **12H**



JULIE CHRISTIEN
TROISIÈME ADJOINTE
VIE SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS
SUR RENDEZ-VOUS LE **SAMEDI MATIN**
DE **10H** À **12H**



FABIEN MICHEL
QUATRIÈME ADJOINT
URBANISME, BÂTIMENT, VOIRIE, TRAVAUX, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE
SUR RENDEZ-VOUS CHAQUE **SEMAINE**
DU **LUNDI** AU **VENDREDI**



GILLES DELARUE
CONSEILLER MUNICIPAL
TOUS **LES PREMIERS JEUDIS** DU MOIS
DE **10H** À **12H** ET **SUR RENDEZ-VOUS**

Zoom sur Jacques Dessenne, notre nouveau Secrétaire Général à la Mairie de Boquého



En poste depuis début Juillet, **Mr Jacques Dessenne** vient apporter toutes ses compétences au service de la Mairie et de tous les concitoyens, au poste de **Secrétaire Général de Mairie**.

"C'est avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme que je rejoins l'équipe de la mairie de Boquého en tant que secrétaire général de mairie. Après un parcours professionnel riche et varié, je suis heureux de mettre aujourd'hui mon expérience, mon énergie et mon sens du service au bénéfice de la commune et de ses habitants. Je découvre avec enthousiasme une équipe engagée, une commune dynamique et un environnement où la proximité et les relations humaines occupent une place essentielle. Je suis ravi de commencer cette nouvelle aventure à Boquého et de contribuer, aux côtés des élus et des agents, à la vie et aux projets de la commune."

Jacques Dessenne

Matinée citoyenne : tous mobilisés pour notre cimetière !

À l'approche de la Toussaint, la commune de Boquého organise deux matinées citoyennes les **vendredi 23** et **samedi 24 octobre**, **de 9h à 12h**, pour participer ensemble à l'entretien et au nettoyage du cimetière.

C'est avant tout un moment de mobilisation collective ! Chacun peut apporter sa contribution, dans une ambiance conviviale et solidaire. Si vous disposez de petits outils de jardinage ou de nettoyage (gants, binette, râteau...), n'hésitez pas à les apporter afin de faciliter l'organisation et de permettre à chacun de participer.

Cette action s'inscrit également dans la démarche de zéro phyto engagée par la commune et contribue à maintenir un lieu propre, entretenu et respecté. Alors, mobilisons-nous ensemble ! Venez avec votre bonne humeur, vos outils si vous en avez, et l'envie de donner un petit coup de main à la collectivité.

Une Mission Argent de Poche est également proposée aux jeunes de 16 à 18 ans.

Une belle occasion de participer concrètement à la vie de la commune, de s'investir dans une action collective et de bénéficier d'une indemnisation dans le cadre du dispositif.

Un pot de l'amitié permettra de terminer ce moment autour d'un temps convivial.

Rendez-vous directement au cimetière.
Inscriptions avant le 21 octobre : accueil@boqueho.bzh
02 96 73 92 03



Le Pont de Guingamp :
Un dossier majeur pour Boquého et Cohiniac

Une liaison indispensable au quotidien qui doit aujourd'hui être reconstruite

Depuis plusieurs mois, le pont de Guingamp est au cœur des préoccupations des habitants de Boquého, de Cohiniac et des communes voisines. Cet ouvrage, situé sur la liaison entre les deux communes, constitue un point de passage important pour les déplacements quotidiens des activités professionnelles, des exploitants agricoles, des services et des relations entre les habitants des deux territoires.

Le **20 février 2026**, à la suite d'un affaissement de la chaussée au niveau du pont, la circulation a été interdite, pour une durée indéterminée, par arrêté municipal. Cette fermeture, devenue nécessaire pour des raisons de sécurité, a immédiatement entraîné des conséquences contraignantes pour toutes celles et ceux qui ont dû modifier leurs itinéraires.

Mais cette fermeture est l'aboutissement d'un processus de dégradation identifié depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, les deux communes ont engagé un projet de remplacement de l'ouvrage afin de rétablir, à terme, une liaison sûre et durable.

La fermeture était indispensable au regard de l'état de l'ouvrage.







L'expertise technique réalisée en avril 2026 par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) confirme la nécessité de remplacer l'ouvrage, après avoir mis en évidence d'importants désordres structurels : corrosion très importante, nombreuses perforations et affouillements du radier de la buse, inversion de courbure et affaissement au sommet de la buse, fissurations et affaissement du remblai supportant la chaussée.

Le diagnostic est sans ambiguïté : **le fonctionnement mécanique normal de l'ouvrage n'est plus assuré et sa pérennité structurelle est engagée**. Un risque de ruine totale à court terme existe.

Les différents échanges et études menés ont progressivement conduit à un constat : l'intervention ne peut pas se limiter à une simple réparation de la chaussée. Le projet s'oriente vers le remplacement de l'ouvrage hydraulique du pont de Guingamp.

La priorité de ce dossier impose également de regarder au-delà de l'urgence. L'objectif est désormais de permettre la remise en service d'une liaison sûre, adaptée et durable, dans les meilleurs délais compatibles avec la réalisation d'un ouvrage pérenne.

De la fermeture à un projet de reconstruction

Le remplacement d'un pont ne consiste pas uniquement à déposer l'ancien ouvrage et à en construire un nouveau. Il nécessite au préalable plusieurs démarches réglementaires, notamment au titre de la loi sur l'eau, une réflexion sur les conditions de circulation ainsi qu'une étude des réseaux présents dans le secteur.

Plusieurs réseaux sont concernés par cette opération. Un réseau électrique aérien est présent à proximité de la voie, tandis que des réseaux enterrés traversent le remblai, notamment des réseaux de télécommunications, d'eau potable et d'eaux usées. Ces dernières rejoignent la station d'épuration de Cohiniac.

L'ensemble de ces éléments doit être pris en compte afin de garantir le bon déroulement des travaux et d'assurer la continuité des services concernés.

Après les études et la réalisation du diagnostic, les communes sont désormais entrées dans la phase opérationnelle du projet.

Dès le lendemain des élections municipales, les élus de Boquého ont engagé les premières démarches en lançant une consultation pour désigner un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Après examen de trois devis proposés par différents bureaux d'études, le choix s'est porté sur ING Concept.

Dans le même temps, le dossier relatif à la loi sur l'eau a été transmis en Préfecture et les contacts ont été établis

avec les différents gestionnaires de réseaux : Leff Armor et Suez pour l'eau et l'assainissement, Orange pour les télécommunications et Enedis pour le réseau électrique.

Parallèlement, les élus ont engagé les échanges avec le CEREMA en vue de rechercher des subventions dans le cadre du programme national de soutien aux ponts, tout en préparant le dossier de consultation des entreprises pour le marché de travaux.

Les échanges avec les élus de Cohiniac ont débuté à la suite de leur installation, après leur élection municipale en date du 7 juin 2026.

Le **2 juillet 2026**, le conseil municipal de Boquého a autorisé le lancement d'une consultation des entreprises pour les travaux de réhabilitation du pont, sur la base d'un montant estimatif d'environ 200 000 € HT pour la partie travaux.

À l'issue de l'analyse des offres réalisée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, la commission d'appel d'offres, puis le conseil municipal, ont validé en août l'attribution du marché de travaux à l'entreprise LESSARD TP, pour un montant de 192 900 € HT.

Les élus ont également validé un plan de financement prévisionnel de 220 000 € HT, intégrant le diagnostic, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les travaux relatifs à l'ouvrage hydraulique. Pour financer cette opération, la commune de Boquého peut notamment solliciter des subventions au titre du Programme national Ponts et de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Parallèlement, **en septembre 2026**, les élus des deux communes ont finalisé la rédaction d'une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage, qui a été soumise à la validation de leurs conseils municipaux. Cette convention concerne les travaux de remplacement de l'ouvrage hydraulique connu sous le nom de « pont de Guingamp ».

Elle permet à la commune de Cohiniac de confier à la commune de Boquého les missions nécessaires à la réalisation de l'opération. À ce titre, Boquého est chargée d'assurer, au nom et pour le compte des deux communes, le pilotage administratif, technique, financier et comptable du projet, jusqu'à son parfait achèvement.

La commune de Boquého assure le préfinancement de l'ensemble des dépenses liées à l'opération. Leur répartition entre les deux communes est fixée selon la clef suivante :

- **Commune de Boquého : 60 %**
- **Commune de Cohiniac : 40 %**

Cette répartition s'applique à l'ensemble des dépenses de l'opération, notamment aux études, à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, à la maîtrise d'œuvre, aux travaux, aux éventuels avenants et aux prestations complémentaires.

Elle tient également compte des subventions obtenues dans le cadre du financement global du projet.

Un chantier qui demande du temps

L'ouverture du chantier dépend notamment de la réalisation préalable des travaux nécessaires sur les réseaux afin d'assurer la continuité des services, ainsi que de la fabrication et la livraison du pont-cadre par l'entreprise CHAPSOL.

Le démarrage des travaux est prévu pour la mi-octobre. A compter de l'ouverture du chantier, le site ne sera plus ouvert au public, le franchissement par les piétons et deux-roues ne sera plus possible.

Il est également prévu de dévier provisoirement les eaux du ruisseau en créant un fossé à ciel ouvert, en parallèle de l'ouvrage de franchissement et en rive droite, depuis l'amont de la zone de travaux jusqu'à l'aval. Une fois les travaux finalisés, le cours d'eau sera remis dans son lit et le dévoiement provisoire sera supprimé.

Avant la mise en dérivation du cours d'eau, une pêche de sauvegarde sera réalisée par un organisme agréé. Les poissons et autres individus capturés seront récupérés puis relâchés en amont de la zone de travaux.

La livraison du pont-cadre est prévue à la fin du mois d'octobre. Les éléments seront posés dès leur arrivée, sous réserve du respect du calendrier prévisionnel du chantier. La suite du chantier verra la mise en œuvre des remblais autour de l'ouvrage, par couches successives soigneusement compactées, puis la réalisation des remblais d'accotement.

Les ouvertures de talus seront ensuite refermées et les berges, en amont comme en aval, seront protégées par des enrochements. La dernière phase du chantier sera consacrée à la reconstitution de la chaussée de la voie communale et à la remise en état du site. À l'issue de la période de déviation, la commune réalisera également des travaux de reprise des accotements des voies empruntées pour rejoindre la commune de Cohiniac.

Une information régulière des habitants

La municipalité mesure les désagréments occasionnés par cette fermeture et comprend l'impatience légitime des habitants.

Le dossier du pont de Guingamp est désormais engagé dans une phase concrète. La commune continuera à suivre son évolution avec attention et à communiquer les informations utiles au fur et à mesure de leur confirmation. **La date de remise en service est prévue pour le 1 er décembre 2026**.

L'objectif partagé par les communes de Boquého et de Cohiniac est de pouvoir retrouver une liaison fonctionnelle entre les deux territoires, avec un ouvrage reconstruit pour durer. La situation financière de cette opération sera communiquée à l'issue du chantier.

Le pont de Guingamp n'est donc pas une liaison oubliée : c'est un chantier prioritaire pour rétablir une circulation essentielle à la vie quotidienne de nos communes.

Conseils municipaux

Principales décisions – Juillet à septembre 2026

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2026

Pont de Guingamp : lancement du projet de remplacement

Le Conseil municipal a autorisé le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de remplacement du pont de Guingamp, situé entre Boquého et Cohiniac. Il a confirmé la répartition prévisionnelle des dépenses entre les deux communes**, à hauteur de 60 % pour Boquého et 40 % pour Cohiniac**, Boquého assurant le préfinancement de l'opération selon les modalités convenues.

Le Conseil municipal a également approuvé le principe d'une convention avec Leff Armor Communauté concernant la maîtrise d'ouvrage de travaux relevant de ses compétences, sous réserve de précisions sur les modalités d'assurance.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2026

Pont de Guingamp : convention avec Cohiniac

Le Conseil municipal a approuvé une première convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune de Cohiniac afin d'organiser la réalisation des travaux de remplacement du pont de Guingamp. Cette convention précise le rôle de Boquého dans la conduite de l'opération et les modalités de coordination entre les deux communes.

Échange de chemin rural à Kerbeau et Kerprigent

Le Conseil municipal a validé les précisions cadastrales relatives à l'échange de portions du chemin rural n° 9 avec M. Jacky Thomas. L'opération vise à permettre l'agrandissement d'un bâtiment agricole à Kerprigent, tout en préservant la continuité du chemin rural et l'accès aux parcelles à Kerbeau. Le projet prévoit également la plantation d'une haie afin de préserver la qualité environnementale du site.

La commune est autorisée à engager les démarches nécessaires à la réalisation de l'échange et à son officialisation par acte notarié.

Admission en non-valeur de titres de recettes, les créances irrécouvrables pour un montant de 329,87€

Le Conseil municipal a décidé l'admission en non-valeur.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AOÛT 2026

Pont de Guingamp : demandes de subventions et attribution du marché

Le Conseil municipal a approuvé le projet de remplacement du pont de Guingamp ainsi que son plan de financement prévisionnel, estimé à **220 000 € HT**, comprenant les études, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les travaux.

Les élus ont autorisé la sollicitation de financements auprès des partenaires institutionnels, notamment dans le cadre du Programme national Ponts et de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR). Ces financements restent soumis aux décisions des organismes concernés.

À l'issue de l'analyse des offres, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise **LESSARD TP**, pour un montant de **192 900 € HT, soit 231 480 € TTC**. Le calendrier prévisionnel présenté en séance prévoyait une durée de travaux d'environ huit semaines, hors préparation du chantier.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026

Organisation municipale et délégations

À la suite de la démission de David Le Belleguy, le Conseil municipal a délibéré sur la réorganisation des délégations. Sally Benoit a été désignée pour exercer une délégation portant sur les domaines de l'urbanisme, des bâtiments, de la voirie, des travaux, de l'environnement et de l'agriculture. Une indemnité de fonction a également été votée dans les conditions prévues par la délibération.

Les élus ont par ailleurs procédé à des ajustements dans la composition de plusieurs commissions municipales, notamment à la suite de l'arrivée de Carole Chevalier.

Commission des listes électorales

Le Conseil municipal a désigné des élus proposés pour participer à la commission de contrôle des listes électorales (Sandrine SERANDOUR, Gilles DELARUE, Marie ARTHUR, Anne-Marie LE MOAL, Cédric TEFFO). Les propositions doivent être transmises au préfet, chargé de la désignation des membres de cette commission.

Pont de Guingamp : nouvelle convention avec Cohiniac

Le Conseil municipal a approuvé une nouvelle convention de maîtrise d'ouvrage déléguée destinée à remplacer la précédente, suite à des échanges avec le Service de Gestion de Comptable de Guingamp. Elle précise les missions confiées à Boquého, les modalités de suivi administratif et comptable, ainsi que la prise en compte des travaux, études et prestations nécessaires à l'opération. La répartition financière reste fixée à 60 % pour Boquého et 40 % pour Cohiniac, sous réserve des dispositions de la convention.

Budget communal : décision modificative

Afin de permettre le suivi budgétaire de l'opération du pont de Guingamp, le Conseil municipal a adopté la décision modificative n° 1 du budget principal 2026, d'un montant équilibré en dépenses et en recettes d'investissement à hauteur de 100 000 €. Celle-ci prévoit notamment l'inscription de crédits supplémentaires pour les dépenses supportées par Boquého et pour les dépenses réalisées pour le compte de Cohiniac.

Ressources humaines

Les élus ont reçu une note de la commission Ressources humaines relative au travail engagé sur les lignes directrices de gestion (LDG). La commune poursuit également sa réflexion sur l'organisation des services scolaires et périscolaires, afin de l'adapter aux besoins du service public et aux contraintes budgétaires.

Retrouvez l'intégralité des procès verbaux sur le site de la commune :
https://boqueho.bzh
(Vie Municipal / Comptes rendus)



Sur le pont de Boko, on y danse on y danse, sur le pont de Boko, la convention tourne en rond …

L'adaptation de la célèbre comptine pour enfants s'applique tellement bien à la situation actuelle du
dossier du pont Guingamp ! dans le Bokotin de mai 2026 la minorité s'est engagée à rester mobilisée
sur ce dossier et à revenir vers vous pour vous exposer l'état d'avancement du dossier

Une convention qui ne cesse de revenir et revenir ; les journalistes la surnomme même l'Arlésienne

En effet depuis 4 conseils municipaux successifs entre le 2 juillet et le 21 septembre la convention bipartite entre les 2 communes était à l'ordre du jour. Dès la première version la minorité à souligner activement les erreurs, les inexactitudes, les incomplétudes du document rédigé par les représentants de la commune de Boquého. Nous la minorité avons eu de cesse de souligner les problèmes rédactionnels et juridiques pour obtenir une version améliorée et qui garantisse les bonnes relations entre les 2 collectivités.
Et Ô Surprise, lors du dernier conseil municipal cette convention revient de nouveau à l'ordre du jour, mais dans une version très largement revue qui impose l'abrogation de la version 1 et de l'avenant, pourtant voté à la hâte en plein été (04/08/2026). Effectivement le nouveau secrétaire de Mairie, dès les premiers jours de sa prise de fonctions, relève une multitude de problèmes dans les versions adoptées.

Nous revoilà au dernier conseil à revoter une version, certes améliorée, mais qui comporte encore, hélas, des manquements et notamment sur le volet financier. Par contre interdiction de la relire ou d'y apporter la moindre modification améliorative ; « il faut voter cette version, sans en changer le moindre mot » nous est-il répliqué de manière véhémante, « les élus de Cohiniac votent ce soir » : réplique déjà entendue en juillet dernier … et situation qui avait déjà montré toutes ses limites !

Les finances communales asséchées comme le Leff à la fin de l'opération ?

Pour vous apporter une information complète, nous voulions faire un focus sur le volet financier de l'opération car c'est le cœur de cette convention bipartite. En effet, le montant de l'opération évalué à 260 000 € TTC (études + travaux) sera supporté à 60% par Boquého et 40% par Cohiniac. Toutes les dépenses de suivi administratif seront supportées par le budget de notre commune, mais là n'est pas le pire… En effet pour financer l'opération, une décision modificative a été votée le 21/09 et elle prévoit le recours à l'emprunt. Les taux d'intérêts seront bien affectés uniquement au budget de Boquého. Côté trésorerie, c'est encore notre commune qui devra avancer les dépenses pour honorer les factures des intervenants et donc payer les frais d'utilisation de cette ligne de trésorerie car ce service bancaire est payant. Là encore aucune participation à attendre de la commune voisine.

Enfin, les demandes de subventions étant loin d'être validées (demandes faites seulement cet été après élaboration difficile du plan de financement), leur versement pour l'instant hypothétique dans l'attente des validations d'instruction des dossiers, ne le sera sans doute que sur les budgets 2027 voire 2028, alors que les paiements seront à réaliser d'ici fin 2026 puisque la fin des travaux est planifiée au 15/11/2026. Ces modalités de gestion financière « plus que déséquilibrées » vont mettre à mal la situation financière communale et pourra compromettre la réalisation de bien d'autres projets pourtant tout aussi nécessaires à notre cadre de vie.

Chers boquésiennes et boquésiens nous espérons que ces éléments vous informent en toute transparence sur ce dossier et vous démontrent notre engagement et mobilisation à œuvrer pour le bien de tous et dans l'intérêt général.

« Les propos tenus dans cette tribune n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas la position de la municipalité. Le texte publié a été reproduit intégralement dans sa version transmise par les élus signataires, sans modification, suppression ni ajout de la part de la direction de publication. »



Les grandes lignes de la saison 2026/2027

Au programme, 20 spectacles et 48 représentations seront déployés à travers 14 communes du territoire de Leff Armor Communauté.

Automne en poésie

Dans le prolongement de l'exposition *"Folle comme une image"* dédiée au poète Yvon Le Men, des spectacles et rencontres poétiques sont programmés, dont une création avec Nicolas Repas.

Des ateliers participatifs gratuits

Du 27 au 30 octobre 2026 : Atelier d'écriture rap pour les jeunes (a partir de 12 ans) avec le rappeur Mike Ladd et la poétesse T.I.E

N'hésitez pas à consulter le programme pour découvrir les ateliers, évènements prévus en 2027.

Événements

Le 08 novembre : Les Rumeurs de Babel, à l'occasion du Mois du Doc, présentation du film documentaire de Brigitte Chevet. Suivi d'un échange avec la réalisatrice et Yvon Le Men.

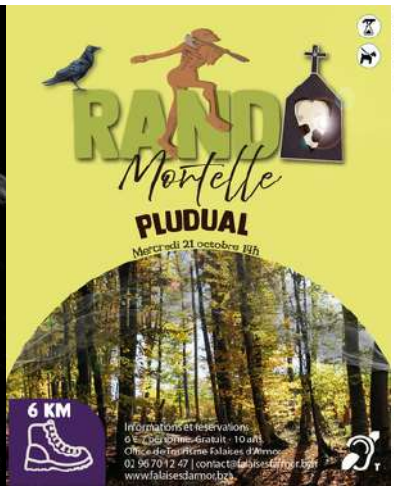
Jeune Public

Mini-tournée du conteur Titus en avril 2027 (Comment mémé est montée au ciel et Barbe Bleue assez bien racontée).

+ D'INFOS :
Sur le site officiel Le Petit Echo de la Mode
Par téléphone au 02 96 79 26 40

Le Petit Echo de la Mode









Les vacances de la Toussaint en Falaises d'Armor

Les vacances de la Toussaint approchent, voici quelques idées pour occuper vos journées d'automne pour les petites et les grands !

Le **Breizh Ankou Karr**, une immersion d'une demi-journée pour vivre au plus près le lien breton à la Mort. Vous êtes conduits en car sur 5 lieux différents pour 5 expériences, 5 évocations de la Mort. Rien n'est dévoilé à l'avance. À bientôt dans le karr ?...

Au départ de l'Office de Tourisme de Lanvollon. Accessible aux enfants à partir de 7 ans.
Tarif plein : 20 € / Tarif réduit : 15€ (moins de 14 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap) **Poussettes et PMR en fauteuil non accessibles.**

La Poésie ? Même pas peur !

Spectacle programmé dans le cadre du projet culturel "Un automne en poésie" en lien avec l'exposition "Folle comme une image" de Yvon Le Men au Petit Écho de la Mode jusqu'au 28 novembre. **Clotilde de Brito**, écrivaine et poétesse, part à la rencontre des habitants de Leff Armor communauté pour proposer une découverte interactive et ludique de ses poèmes. Son spectacle "La Poésie? Même pas peur!" sera présenté dans différents lieux jusqu'à fin novembre. Gratuit, sur réservation au Petit Écho de la Mode. À partir de 12 ans.

La **Rando Mortelle**, l'office de Tourisme Falaises d'Armor vous propose une randonnée guidée de 6km sur le thème de la mort en Bretagne. Un goûter vous sera offert à la fin de la balade. Sur inscription à l'Office de Tourisme. À partir de 6€ et gratuit pour les moins de 10 ans.

Champignons pour les nuls (mais aussi pour les champignons)

Les champignons pour les nuls, mais aussi pour les champions qui veulent en savoir plus! L'Office de Tourisme Falaises d'Armor vous propose d'en découvrir tous les secrets! En collaboration avec l'association War Dro An Natur. Réservation à l'office de tourisme. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements de pluie. Gratuit moins de 10 ans.

+ D'INFOS :

Sur le site officiel Falaises d'Armor
Par téléphone au 02 96 70 12 47
Par mail contact@falaisesdarmor.bzh

Sur place 1 Rue Askoleg, 22290
Z.A du Ponlô, Lanvollon,

Falaises d'Armor

Falaises Office de Tourisme d'Armor

Les minutes bleues
RENCONTRES INSOLITES EN CÔTES D'ARMOR

À tête reposée, le p'tit atelier des boîtes à chef !

Quand le jour décline, découvrez l'histoire surprenante d'une tradition bretonne oubliée, celle des boîtes à crânes. Laissez libre cours à votre créativité lors d'un petit atelier, ponctué d'échanges et de contes pour une expérience insolite et riche en émotions. À partir de 10 ans Équipez-vous de vêtements adaptés à la météo et d'une lampe torche. Réservation fortement conseillée (12 participants maximum). Ce rendez-vous est proposé dans le cadre du festival Les Minutes Bleues. Du dimanche 25 au samedi 31 octobre 2026, la 5e édition du festival Les Minutes Bleues vous invite à vivre des expériences insolites et inédites, dans plusieurs hauts-lieux du patrimoine naturel et culturel des Côtes d'Armor, baignés dans la lumière bleue de l'aube ou du crépuscule.

Un événement pour les curieux de tous âges !



LEFF'ET BULLE

Leff'et Bulle, c'est un lieu d'accueil Enfants-Parents pour :

- **Partager** un moment privilégié avec son enfant.
- **Rencontrer** et **échanger** avec d'autres parents.
- **Se retrouver** pour le plaisir de **jouer** et **d'être ensemble**.

Pour qui ?

Ouvert aux **familles** (parents, grands-parents), **accompagnées d'enfants de moins de 6 ans**.

Comment ça marche ?

- Cet espace aménagé mis à votre disposition est **gratuit**, **sans inscription** et **anonyme**.
- C'est un lieu de **jeux**, **d'échanges**, de **rencontres**, **d'écoute** et **de convivialité**.
- 2 professionnelles vous accueillent de **9h30 à 11h30**.

Où ça se passe ?

- Lanvollon (Moulin de Blanchardeau) le jeudi
- Châtelaudren-Plouagat (Le Pass'Age) le vendredi

PLANNING SEPTEMBRE-OCTOBRE 2026



Visite Eau et Energie de Leff Armor Communauté

Leff Armor Communauté propose aux habitants en difficultés face à l'énergie (consommations importantes, factures trop élevées, logements pas confortables en hiver ou en été, litige avec un fournisseur d'énergie ou d'eau) de bénéficier de l'intervention à domicile d'un conseiller en économies d'énergie de notre partenaire, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Saint Brieuc.

Ces visites proposées dans le cadre du dispositif Slime sont destinées aux locataires et propriétaires de l'ensemble des communes ; elles sont gratuites pour les bénéficiaires mais soumises à condition de ressources (votre éligibilité sera vérifiée avant tout déplacement).

Lors de ces visites, le conseiller analyse, le logement, les usages, les factures et les équipements. Des conseils sont donnés pour aider à la diminution des consommations, améliorer le confort et optimiser les contrats d'abonnement. À cette occasion, des petits équipements économes peuvent être installés ou remis gratuitement.

Pour profiter de ce service, contactez l'Espace Conseil France Rénov' de Leff Armor communauté au 02 96 52 15 70. Des coupons pour demander une intervention sont également disponibles en mairie ou téléchargeables en ligne sur le site de la communauté de communes. Slime : agir contre la précarité

3 au 18 octobre : Semaines d'information sur la santé mentale

"Cette 37e édition invite à porter un autre regard sur la santé mentale avec le thème : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts »

L'occasion de découvrir comment la création artistique peut contribuer à notre bien-être, favoriser les échanges et aider à changer le regard porté sur la santé mentale.
Au programme à Leff Armor :

- **Formation Premiers Secours en Santé Mentale** | Du lun. 5 au mar. 6 octobre | De 9h à 17h | Moulin de Blanchardeau – Lanvollon
- **Spectacle « La poésie ? Même pas peur ! »** | Mer. 7 octobre | 14h30 | Moulin de Blanchardeau – Lanvollon
- **Concert de toutes les couleurs** | Ven. 16 octobre | 18h | Médiathèque Parenthèse (38 Grande Rue) – Châtelaudren-Plouagat
- **Ateliers d'expression parents/adolescents sur la question du harcèlement scolaire** | Du mer. 7 octobre au sam. 5 décembre | De 14h30 à 16h30
 - **Atelier slam pour les 11/15 ans** | Mer. 7 octobre | SIJ Châtelaudren-Plouagat
 - **Atelier slam parents/ados** | Sam. 10 octobre | Moulin de Blanchardeau – Lanvollon
 - **Atelier expression graphique multisupports parents/ados** | Sam. 17 octobre | Moulin de Blanchardeau – Lanvollon
 - **Atelier expression graphique multisupports parents/ados** | Sam. 31 octobre | SIJ Châtelaudren-Plouagat
 - **Atelier slam pour les 11/15 ans** | Mer. 4 novembre | SIJ Châtelaudren-Plouagat
 - **Atelier expression graphique multisupports parents/ados** | Sam. 21 novembre | Moulin de Blanchardeau – Lanvollon
 - **Spectacle et exposition au Petit Écho de la Mode** le samedi 5 décembre
- **Spectacle « Comment rester zen dans un monde de fous, grâce aux conseils d'Adélaïde et Jean-Loup »** | Ven. 9 octobre | De 20h à 21h | Salle des fêtes – Goudelin

Cet évènement est porté par le Contrat Local de Santé de Guingamp-Paimpol Agglo' et de Leff Armor communauté, aux côtés de nombreux partenaires"

Source : Leff Armor Communauté - Actualité / Culture et Loisirs

L'Info Jeunes est à disposition des 11-30 ans (et plus) pour les accompagner dans la recherche d'informations sur tous les sujets de leur quotidien : emploi, formation, engagement, santé, loisirs, jobs, départs à l'étranger, BAFA etc ...

L'Info Jeunes propose aussi différents services tels que Mission Argent de Poche, l'accompagnement à la réalisation de CV et lettre de motivation ou encore la bourse à projet.

La structure Info Jeunes, Label national pour accompagner les jeunes vers l'autonomie

L' Info Jeunes est à disposition des 11-30 ans (et plus) pour les accompagner dans la recherche d'informations sur tous les sujets de leur quotidien : emploi, formation, engagement, santé, loisirs, jobs, départs à l'étranger, BAFA etc ... L' Info Jeunes propose aussi différents services tels que Mission Argent de Poche, l'accompagnement à la réalisation de CV et lettre de motivation ou encore la bourse à projet.

Les animateurs Info Jeunes sont basés à Blanchardeau (Lanvollon) et au Kube (Châtelaudren-Plouagat). Ils peuvent aussi se déplacer sur les différentes communes de Leff Armor communauté et interviennent sur demandes dans les collèges, à l'EPIDE, auprès d'organismes de formation...

En dehors des vacances scolaires, vous pouvez retrouver les animateurs sur rendez-vous du mardi au samedi à Blanchardeau et au Kube.

Partenariats pour les Points d'Accueil et d'Écoute Jeunesse (PAEJ)

Estelle Fegar, Lucie Marcadé et Lucile Vaidie, professionnelles de l'écoute, accueillent sur rendez-vous les jeunes de 11 à 30 ans ainsi que leurs parents (seuls ou ensemble). Les entretiens ont lieu à Lanvollon (à la Structure Information Jeunesse à Blanchardeau), à Chatelaudren-Plouagat (au local jeune du Pass'Age) ou à Plouha (Maison France Service).

Difficultés relationnelles, harcèlement scolaire, décès d'un proche, interrogations de parents, changements liés à l'adolescence ... autant de sujets dont il convient parfois de pouvoir parler avec une personne neutre.

Chaque accueil se fait de manière anonyme, gratuite et confidentielle.

Pour un rendez-vous sur Lanvollon, contacter Estelle (06 30 68 11 65 ou estelle.fegar@sesam-bretagne.fr)

Pour un rendez-vous sur Plouagat, contacter Lucie (06 76 81 38 01) ou Estelle (coordonnées ci-dessus)

Pour un rendez-vous sur Plouha, contacter Lucile (06 34 32 46 95 ou lieu.paimpol@fondationbonsauveur.fr).

Dispositif Promeneur du Net

Un projet ? Une question ? Une inquiétude ?

Les animateurs sont là aussi dans les e-situations !

« Les Promeneurs du Net » est un dispositif national initié par la CAF et coordonné en Côtes d'Armor par l'ADIJ. Les professionnels du secteur jeunesse sont présents sur le web pour répondre aux questions des jeunes via internet et les réseaux sociaux.

MISSION ARGENT DE POCHE

Réaliser une mission pour 15 € - Pour les 16-17 ans

1. S'inscrire auprès de la Structure Info Jeunes

Il suffit de remplir la fiche d'inscription, la charte d'engagement et l'autorisation parentale auprès de l'animateur de la Structure Info Jeunes (SIJ).

2. La SIJ vous propose une mission

Par courriel ou Messenger, l'animateur de la SIJ vous propose une mission de 3h auprès de l'un des services de Leff Armor communauté. L'animateur vous précisera la date, les horaires, le lieu, les tâches à réaliser ainsi que les contacts de l'agent qui vous accompagnera pendant votre mission

3. Vous confirmez ou non la mission :

Si la mission vous intéresse, vous confirmez votre engagement auprès de l'animateur. Si vous ne souhaitez pas réaliser la mission, pas de souci, mais pensez à répondre.

4. Vous réalisez la mission

Le jour venu, vous vous rendez sur le lieu de la mission pour réaliser les tâches prévues avec l'agent chargé de vous accompagner. Exemples de missions : inventaire, accompagnement d'animations, entretien ...

5. L'agent qui vous accompagne valide votre mission

L'agent qui vous accueille et vous accompagne pendant votre mission valide ou non (en justifiant) votre engagement auprès de l'animateur de la SIJ

6. Vous passez récupérer vos 15€

La SIJ tiendra des permanences sur Lanvollon et Châtelaudren-Plouagat qu'elle vous communiquera afin que vous puissiez venir récupérer vos 15€ par mission en espèces.

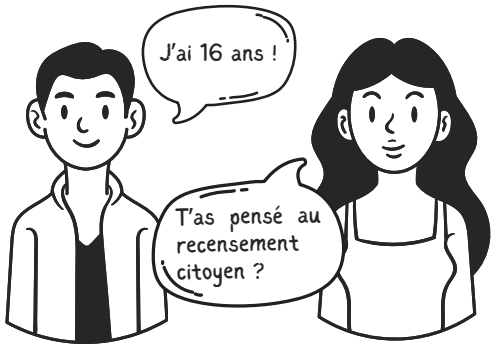
7. Vous pouvez valoriser votre expérience sur votre CV

L'animateur des Structure Info Jeunes peut vous accompagner pour rédiger votre CV en y intégrant vos nouvelles expériences professionnelles, les réseaux, compétences et connaissances que vous aurez acquis pendant vos missions.

Précisions : Les tâches dangereuses, le service de boissons alcoolisées ou le port de charges lourdes ne peuvent faire l'objet d'une mission. Selon la mission, des équipements de protection individuelle seront mis à disposition des jeunes. Une mission reste une aide volontaire. Elle ne peut être considérée comme une activité salariée.

Votre interlocuteur : la Structure Information Jeunesse de Leff Armor Communauté
Mathieu Le Breton | 02 96 70 17 04 | mathieu.lebreton@leffarmor.fr

Tu as 16 ans ou bientôt 16 ans ?
Pense au recensement citoyen !



- **Le recensement est obligatoire.** Chaque jeune Français (fille et garçon) doit le réaliser dans un délai de 3 mois après l'anniversaire de ses 16 ans. À réaliser à la **Mairie de ton domicile ou en ligne** ;
- Une **attestation de recensement** te sera alors délivrée, cette attestation te servira à t'inscrire à tout examen ou concours de l'autorité publique avant 18 ans.
- **Documents nécessaires** :
 - votre livret de famille,
 - votre carte d'identité en cours de validité
 - ou de tout autre justificatif de nationalité française.
- Ensuite, vous recevez automatiquement votre **convocation à la JDC** par courrier, car avant l'âge de 18 ans, **chaque Française et Français doit participer à la JDC**. Vous pouvez également consulter votre convocation environ 3 mois après votre recensement citoyen, à partir de votre compte personnel, à créer sur le site Défense +.
- La JDC faite, un certificat individuel de participation à la JDC vous est remis. Il est **indispensable pour vous inscrire de 17 à 24 ans à l'examen du permis de conduire, et de 18 à 24 ans à un concours ou examen (BEP, Bac…).**

Jeunesse

Aide les abeilles à retrouver leur ruche :





Retrouve ces petits compagnons dans l'image ci-dessus :



Décode le message grâce à l'alphabet d'automne :

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	
																										











Qui suis-je ?

_ _ _ _ _ _

Point environnement

L'entretien des arbres en bordure des routes : une responsabilité de chacun

La commune souhaite rappeler aux propriétaires et occupants de parcelles bordant les routes communales l'importance de **veiller régulièrement à l'entretien des arbres**, **haies** et **branches situés en bordure des voies**.

Certaines branches prennent de l'ampleur et empiètent sur les abords de la chaussée. Cette situation occasionne plusieurs difficultés pour les usagers :

- des branches qui frottent et rayent les véhicules lors des croisements ;
- des rétroviseurs ou des cabines d'engins agricoles endommagés par une végétation trop proche de la chaussée ;
- des branches fragilisées qui peuvent tomber lors de périodes de vent et représenter un danger pour les usagers ;
- un manque de lumière sur certaines portions de route, favorisant l'apparition de végétation sur les accotements et rendant leur entretien plus difficile.

Ces problèmes peuvent sembler ponctuels, mais leur accumulation nuit à la sécurité, au confort de circulation et à l'entretien de nos routes.

Un entretien qui concerne chacun

L'entretien des végétaux en bordure de propriété participe directement à la sécurité de tous : automobilistes, cyclistes, piétons, agriculteurs et services intervenant sur la commune.

Nous invitons donc chaque propriétaire concerné à prendre le temps de vérifier régulièrement ses haies, arbres et branches en limite de voirie, et à procéder aux tailles nécessaires afin de maintenir un passage dégagé. C'est un geste simple, mais essentiel pour permettre à chacun de circuler dans de bonnes conditions et préserver nos routes de campagne.

La commune remercie chacun pour sa vigilance et son implication dans l'entretien de notre cadre de vie.

Calendrier de Chasse 2026/2027

Afin de permettre à chacun de profiter de la **Forêt Départementale d'Avaugour Bois-Meur**, la chasse s'exerce uniquement les lundis et les jeudis ainsi qu'un ou deux samedis par mois.

NOVEMBRE	2	14	19	30	
DÉCEMBRE	5	10	14		
JANVIER	4	9	14	21	25
FÉVRIER	1	6	11	18	

Conseil de sécurité pour les promeneurs, cyclistes, cavaliers…

- Faites connaître votre présence en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse.
- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas.
- Faites-vous entendre en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos).
- Regroupez-vous (si vous êtes plusieurs) et placez-vous dans un endroit le plus découvert possible.



- Restez sur les sentiers ou « monotraces » et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors.
- Si vous avez un chien, tenez-le en laisse ou gardez-le au pied.
- Une fois qu'un chasseur (ou plusieurs) vous a vu, allez à sa rencontre.

Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? S'il y a d'autres chasseurs. S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement. ? Combien de temps va durer la chasse ?

Et finalement, en fonction de ces renseignements, par mesure de vigilance, éloignez-vous progressivement de la battue en cours.

Plus généralement, courtoisie et sourire restent de mise.

Consignes plus générales en matière de cohabitation avec les chasseurs « sur le chemin du bien vivre ensemble !»

Prenez connaissance des indications à l'entrée des forêts domaniales et communales avec les dates de chasse.
Soyez visibles, notamment en portant des vêtements ou sacs de couleurs vives.

Source : Fédération Nationale des Chasseurs

Rappel concernant les animaux en divagation

Point environnement

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux (Chiens, chats, chevaux, moutons, chèvres, ânes, vaches, etc) qu'il est **important** de garder leurs animaux dans les limites de leur propriété et de **veiller à ce qu'ils ne puissent pas divaguer sur la voie publique**.

De plus en plus d'animaux sont signalés courant seuls sur les routes et chemins. Ces situations peuvent être source de peur, de gêne, mais également présenter un risque d'accident pour les personnes comme pour les animaux.

Nous demandons donc à chacun de prendre les dispositions nécessaires pour que son ou ses animaux restent sous contrôle et ne puissent pas sortir de sa propriété.

Merci à tous les propriétaires pour leur vigilance et leur civisme, afin que animaux et habitants puissent cohabiter en toute sécurité.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

Ce que dit la loi :

La loi (L.211-19-1 du code rural et de la pêche maritime - CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Il peut s'agir d'animaux en divagation à la suite d'un accident ou d'un sinistre (exemple : incendie dans un élevage, ...).

Laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger est puni par l'article R622-2 du Code pénal d'une amende de contravention de 2e classe, pouvant aller jusqu'à 150 €.

PRÉFET DES CÔTES-D'ARMOR
Liberté
Égalité
Fraternité

Procédures divagation animaux

5 procédures en fonction de l'**espèce** concernée :



Gibier avec risque pour la sécurité publique
Procédure : L427-6 CE *

Mise en application par la DDTM*
Direction Départementale des Territoirs et de la Mer



Bétail
Procédure : L211-20 CRPM **

Mise en application par le Maire avec appui de la DDTM*



Faune Sauvage Captive
Procédure : L211-21 CRPM

Mise en application par le Maire avec appui de la DDTM*



Chien/Chat
Procédure : L211-22 CRPM

Mise en application par le Maire



Espèce protégée blessée

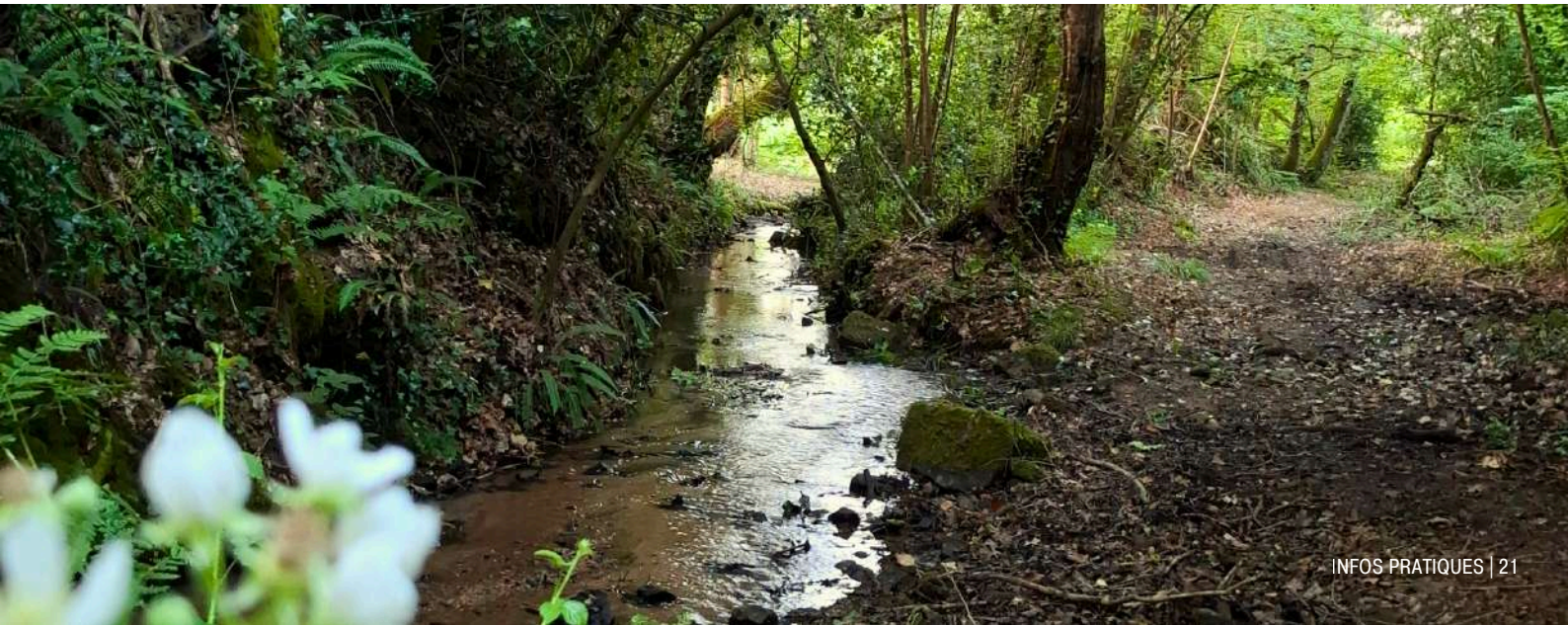
Contacter un centre de soins et prévenir OFB ou DDTM.

En cas de risque imminent pour la sécurité des personnes, contacter le SDIS

CE : Code de l'Environnement* *CRPM : Code Rural et de la Pêche Maritime*

Tous les animaux domestiques, y compris les chiens, doivent être munis d'un collier ou d'une puce indiquant le nom et l'adresse de leur propriétaire lorsqu'ils se trouvent dans les voies publiques, sur le domaine public ou privé de la commune. Cette règle vise à faciliter l'identification des animaux en cas de perte ou d'incident.

Les propriétaires de chiens doivent être équipés pour ramasser les déjections de leur animal dans les lieux publics. Cette obligation est essentielle pour préserver la propreté et la salubrité de la commune. Le non-respect de cette règle peut entraîner des amendes et des mesures correctives.



Biodiversité

Avez-vous remarqué ?!
Les chemins de randonnée font peau neuve !

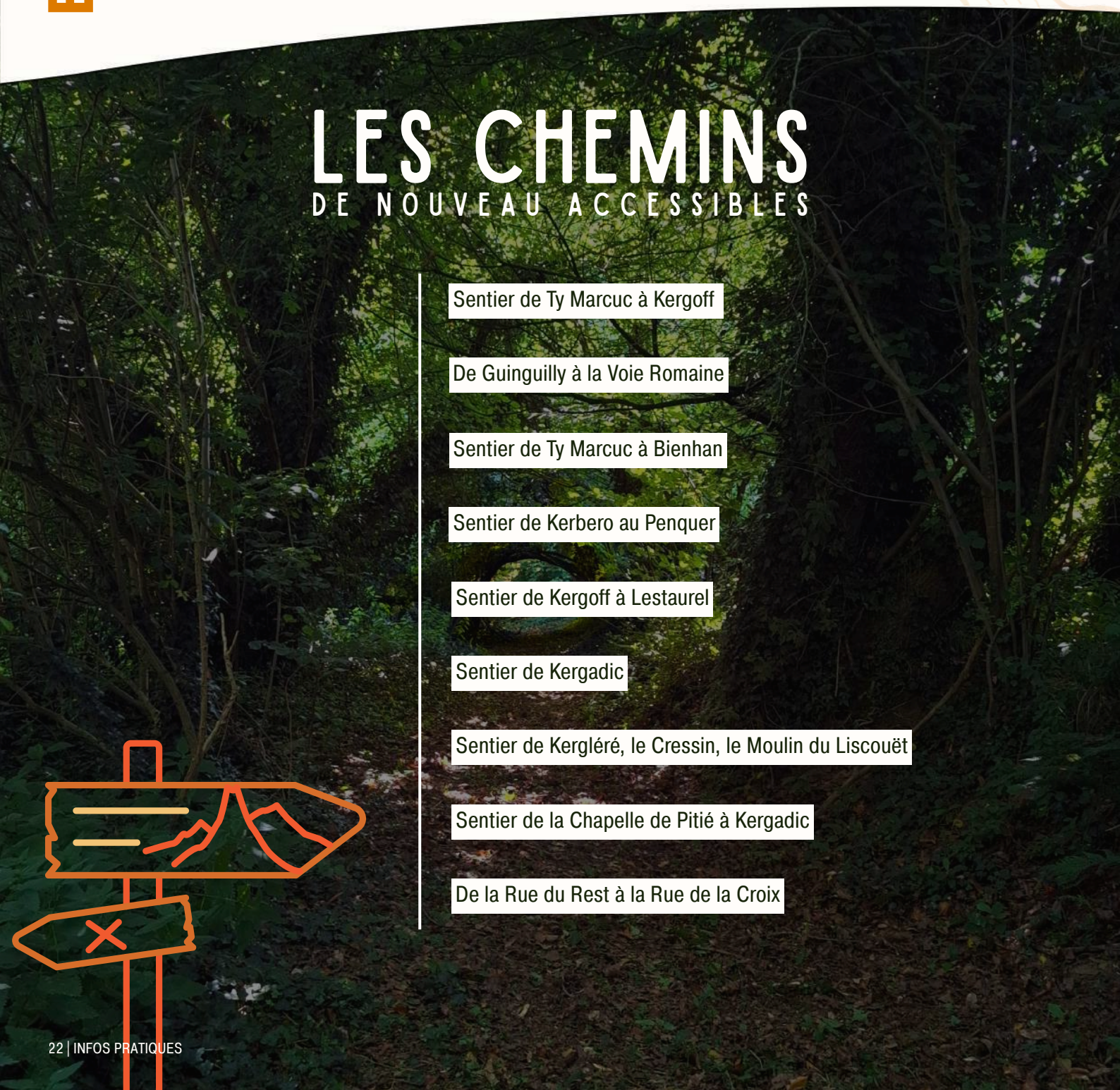
En effet, depuis cet été, vous avez dû voir passer les quelques posts détaillant les travaux réalisés pour la mise en valeur des 3 itinéraires de promenade et randonnée de Boquého : **Le Circuit de la Chapelle de Pitié**, **Le Circuit des 5 croix** et **Le Circuit de Kervac**. Cette démarche a pour but de rendre ces randonnées praticables et, à terme, labellisables.

Que nous reste-t-il à faire ?

Pour que toutes les randonnées de la commune soient référencées, quelques travaux sont encore à prévoir, notamment le balisage. Une fois ce travail fait, nous pourrons poursuivre les démarches déjà engagées auprès de la Fédération Française de Randonnée (FFR) et, après évaluation, obtenir la labellisation.

Quel intérêt y a-t-il à labelliser les itinéraires de promenade et de randonnée ?

L'attribution de ce label garantit aux randonneurs ou promeneurs la qualité de l'itinéraire emprunté, sa praticabilité, son traçage, la facilité avec laquelle il est possible de suivre le parcours ainsi que la sécurité du sentier.



L'automne est là !
Les hérissons sont de sortie !

Biodiversité

Si l'un de ces petits mammifères insectivores, à la peau piquante, décide de s'installer dans votre jardin, félicitations, vous êtes officiellement un lieu de bien-être pour nos petits amis.

Apprendre à connaître votre colocataire :

Le hérisson d'Europe, est considéré comme un insectivore même s'il fait plutôt partie de la catégorie omnivore à tendance carnivore. En effet, il se nourrit principalement d'insectes (carabes, scarabées...), de larves (notamment de papillons), de vers de terre, de limaces et d'escargots. Son cycle de vie sur l'année s'articule en deux périodes majeures, la reproduction (de mars à octobre) et l'hibernation (d'octobre à avril).

"Si vous trouvez un hérisson immobile dans votre garage, sous une terrasse, dans le compost, dans un tas de bois ou de végétaux, il est important de ne pas le déranger : **il hiberne**."(source : LPO*)



Le hérisson est un animal intégralement protégé en France au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement. C'est l'arrêté du 23 avril 2007, fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, qui classe le Hérisson d'Europe et le Hérisson d'Afrique du Nord comme espèces protégées. Il est donc interdit de détruire, capturer, mutiler, enlever ou perturber les hérissons dans leur milieu naturel.

Retrouvez ici, Le guide du hérisson proposé par la LPO*
Téléchargeable gratuitement.

Les bons gestes à adopter, pour aider les hérissons !

1

Un jardin au naturel, sans produit chimique sera votre allié n°1

Ainsi, votre nouvel assistant se chargera ainsi, pour vous, de la lutte contre les limaces.

2

Si vous possédez des points d'eau : installer une rampe anti-noyade

Ce système lui permettra de s'abreuver sans risque pour sa vie.

3

La LPO*, ne préconise pas de nourrir les hérissons

"Le Hérisson d'Europe est un animal sauvage qui est en capacité de trouver sa nourriture par ses propres moyens. Toutefois, pour aider le Hérisson à répondre à ce besoin vital, chacun peut adopter des pratiques écologiques de jardinage qui favoriseront la disponibilité des insectes et des limaces, ses proies naturelles. [...] De nombreuses personnes proposent du pain et/ou du lait aux hérissons. Il est important de rappeler que, même si les hérissons en raffolent, ces aliments peu digestes peuvent leur provoquer des diarrhées mortelles."

4

Aménager des abris à hérissons

Gîte dans un tas de bois, branches entassées ou tas de feuilles. Pour les plus bricoleurs, des petits plans de construction sont disponibles dans Le guide du hérisson.

5

Vigilance accrue et réduction de la vitesse sur les routes la nuit

"Malheureusement, ce petit mammifère est aujourd'hui en fort déclin. Les causes sont multiples : fragmentation des habitats, usage intensif de pesticides, collisions routières, et disparition des haies et jardins naturels. Chaque année, de nombreux hérissons sont retrouvés blessés ou morts, victimes de notre mode de vie moderne."

ENVIE D'EN FAIRE PLUS ?!

Mission Hérisson est un programme scientifique participatif, permettant d'évaluer l'état de santé des populations de hérissons d'Europe en France.

+ D'INFOS :
https://www.lpo.fr

Mission HERISSON

*La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) est aujourd'hui la première association de protection de la nature en France.

Mairie de Boquého

02 96 73 92 03
accueil@boqueho.bzh

1 Rue Abbé Lesage
22170 Boquého

LUNDI, VENDREDI, SAMEDI	9H - 12H
MARDI	9H - 17H
MERCREDI, JEUDI	9H - 12H \| 14H - 17H

Bibliothèque municipale

LUNDI AU SAMEDI	9H - 12H

Bureau de poste communal

École des Sureaux

02 96 73 91 99
ecole.0221445b@ac-rennes.fr

6 Rue de la Forge
22170 Boquého

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	08H30-12H00 & 14H00 - 16H30

Leff Armor Communauté

02 96 70 17 04
accueil@leffarmor.fr

Moulin de Blanchardeau
CS60036, 22290 Lanvollon

LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI	08H30 -12H & 13H30 - 17H

IntraMuros

Leff Armor communauté adhère à l'appli mobile gratuite **IntraMuros** !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MOBILE
DISPONIBLE SUR Google Play
Disponible sur App Store

C'EST GRATUIT !

Une fois l'application installée, tapez "Boquého" dans la barre de recherche et mettez le en favoris, pour garder un accès rapide.

À COMPTER DU 14 AOÛT 2026

LEFFARMOR

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ : 27 COMMUNES

Crise sécheresse

Limitez au maximum votre consommation d'eau pour éviter les coupures

- Interdiction d'arroser les potagers de 8h à 20h
- Interdiction **totale** d'arroser les espaces verts, pelouses, massifs floraux ou arbustifs
- Interdiction **renforcée** d'arroser les terrains de sports et golfs
- Interdiction **totale** de nettoyer les véhicules
- Interdiction de remplir les piscines, de nettoyer les voiries et les façades
- Restrictions horaires renforcées pour l'irrigation agricole selon les cultures
- Interdiction de manœuvrer des vannes (plans d'eau, écluses...) sauf autorisation
- Réduction **renforcée** de la consommation d'eau à usage professionnel

VOUS AIDEZ UN PROCHE EN SITUATION DE HANDICAP, MALADE OU EN PERTE D'AUTONOMIE ?

Café des aidants®

LE MIX CAFÉ
2 RUE HYPPOLYTE TRÉHIOU
TRESSIGNAUX

PROGRAMME DE 14H30 À 16H

Jeudi 17 septembre 2026
Comment m'y prendre pour que mon proche accepte une aide extérieure ?

Jeudi 15 octobre 2026
Être aidant et garder ses relations avec son entourage

Jeudi 19 novembre 2026
Aider sans s'épuiser

Jeudi 17 décembre 2026
Moi, mes besoins et mes droits : comment prendre soin de moi ?

Et si on se rencontrait entre proches aidants autour d'un café ?

Animé par des professionnels, le Café des aidants® est un temps convivial d'échanges et d'information gratuit et ouvert à tous.

Octobre Rose
Qu'est-ce-que c'est ?

Une **campagne de sensibilisation au cancer du sein,** organisée par **La Ligue Contre le Cancer** chaque mois d'octobre depuis 1994. Elle vise à promouvoir son dépistage et à collecter des fonds pour la recherche.

Alors chaque geste compte : surveillez vos proches, pensez à l'autopalpation et n'hésitez pas à consulter votre médecin, votre gynécologue ou votre sage-femme en cas de doute.

+ D'INFOS :
www.ligue-cancer.net

Ligue Contre le Cancer
Ruban Rose



